

École Primaire Publique Gutenberg

79200 PARTHENAY

Tél : 05 49 64 04 25

Ce.0790103H@ac-poitiers.fr

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/gutenberg-parthenay/>

année scolaire 2022-2023

Conseil d'école du jeudi 13 octobre 2022

Le conseil d'école s'est tenu en présence de :

Madame Chida, élue communautaire chargée des affaires scolaires,

Monsieur Jacques Dufour, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale,

Mesdames Drossard, Baraton, Rigaudeau, Gasse, Morin, Merceron, Bertin, Kozłowska et Monsieur Chaplier, Représentants des Parents d'Élèves,

Madame Brix et Monsieur Latus Paul, stagiaires,

Mesdames Kaba, Barreau, Moine, Timorès, Villermet, Redois, Mallet, Benoist, Garnier, Gourdon, enseignantes de l'école.

Excusés :

Mesdames Boche et Matos-Lage représentante des parents d'élèves.

Madame Paitrault et Monsieur Martineau enseignants.

Point sur la situation :

Mme CAYRE a eu un premier arrêt du 27 septembre 2022 au 10 octobre 2022 inclus. Son arrêt est désormais prolongé jusqu'au 21 octobre 2022.

Mme TIMORES assure le remplacement.

Nous avons appris que le remplacement sur la partie direction n'est normalement possible qu'après quatre semaines d'arrêt. Nous avons cependant obtenu que Madame TIMORES soit remplacée dans sa classe afin d'avoir du temps pour gérer la direction mais ces remplacements se font au jour le jour, par différentes personnes. Cela implique des difficultés d'organisation et un suivi plus difficile pour les élèves des classes de TPS-PS et CE1-CE2.

Du côté des APS, nous avons appris que Monsieur Liaigre avait quitté son poste. De plus, depuis le 10 octobre 2022, Cindy Renoncet, directrice des AEPS est en arrêt, de même que Karine, membre de son équipe. A ce jour, elles n'ont pas été remplacées.

Les parents questionnent sur la réaction et le ressenti des élèves.

1- Ecole : équipe, répartitions :

Mme Marie CAYRE, directrice de l'école, est déchargée pour les tâches administratives le lundi, mardi, et un mercredi sur deux.

<u>Classe de Mmes Marie CAYRE et Stéphanie GARNIER</u> (lundi, mardi, un mercredi /2)	Toute Petite Section Petite Section	25 élèves (5 TPS / 22 PS) + 2 arrivées en TPS en 01/23
<u>Classe de Mme Sophie BARREAU</u>	Petite Section Moyenne Section	26 élèves (6 PS / 20 MS)
<u>Classe de Mme Nadège KABA</u>	Moyenne Section Grande Section	27 élèves (9 MS / 18 GS)
<u>Classe de Mme Sonia MOINE</u> (+ un stagiaire le lundi : Paul LATUS)	Grande Section CP	25 élèves (9 GS / 16 CP)
<u>Classe de Mme Isabelle VILLERMET</u>	CP CE1	26 élèves (8 CP / 18 CE1)
<u>Classe de Mme Julie TIMORES</u> (+ une stagiaire le lundi : Marine BRIX)	CE1 CE2	28 élèves (14 CE1 et 14 CE2)
<u>Classe de Mme Claire MALLET</u>	CE2 CM1	23 élèves (13 CE2 / 10 CM1)
<u>Classe de Mmes Sophie BENOIST et Stéphanie GARNIER</u> (jeudi et vendredi après-midi)	CM1 CM2	26 élèves (14 CM1 / 12 CM2)
<u>Classe de Mme Claire REDOIS</u>	CM1 CM2	25 élèves (12 CM1 / 13 CM2)
<u>Mme PATRIER</u>	Dispositif ULIS	12 élèves inclus dans les classes

232 élèves à ce jour sur l'école (237 en janvier).

Un enseignant remplaçant est rattaché à l'école et vient aider les enseignants dans les classes quand il n'a pas de remplacement : M. Jean-Philippe MARTINEAU.

Nous avons sur l'école un poste UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants). C'est Madame Marion Paitrault qui en est l'enseignante. Elle intervient sur plusieurs écoles.

L'école bénéficie également de la présence de 4 AESH : Mme Sabrina CHAUVET sur le dispositif ULIS, et 3 autres pour accompagner des enfants à besoins particuliers : Mesdames Paulette DESCARTES, Nadège FLINOIS et Caroline CLUZEAU. Il est à noter que certains élèves ne bénéficient pas de la quotité de leur accompagnement, faute de personnel.

Equipe du RASED (Réseau d'Aide Spécialisées auprès des Elèves en Difficulté) : Madame Magali LE-PORT (Enseignante Spécialisée à Dominante Pédagogique) et Mme Milène DEREMETZ (Enseignante Spécialisée à Dominante Relationnelle) interviennent auprès de groupes d'élèves dans des actions de prévention ou de co-intervention en classe. Elles peuvent également être sollicitées pour accompagner des élèves en difficultés.

Cette année, nous avons vu la nomination d'une psychologue scolaire Madame Christine CHABOT. *La psychologue scolaire est à l'écoute des enseignants, mais également à l'écoute des parents dans les difficultés qu'ils rencontrent au niveau éducatif avec leurs enfants. Elle peut apporter son aide ou donner des informations et peut recevoir des parents, à leur demande. Elle peut être contactée directement par les parents.*

Ces personnes seront présentes sur l'école en fonction des moyens qui leur sont accordés. Madame Le Port assurera des actions de prévention auprès des élèves de CP et de CE1 en début d'année, une aide auprès des élèves de CP/CE1 après les évaluations, elle mènera des actions d'aide pédagogique et elle aide l'équipe enseignante à faire passer les évaluations diagnostiques aux élèves. Elle assure également des actions de prévention auprès des élèves de GS en fin d'année.

Madame Deremetz assurera des actions d'aide auprès d'enfants ayant des difficultés relationnelles ou ayant du mal à se concentrer afin qu'ils soient plus disponibles pour les apprentissages. Elle mène également des actions de préventions auprès des plus jeunes (cycle1).

Une plaquette de présentation du RASED sera distribuée à toutes les familles. Elle sera affichée dans le hall, elle est également mise en ligne sur le site.

Personnel communal et communautaire :

Equipe des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) :

Classe de TPS-PS : Madame Clarisse MOUSSET, Madame Mousset a pris sa retraite lundi 10 octobre. Dans un premier temps, elle est remplacée par une personne connue de l'équipe enseignante : Stéphanie ZAKRZEWSKI jusqu'au 1/12/22. En effet, la nouvelle ATSEM est actuellement en congé maternité.

Classe de PS-MS de Mme Barreau : Madame Sylvie GUILBEAU

Classe de MS-GS de Mme Kaba : Madame Laurence GIRAULT

Classe de GS-CP de Mme Moine : Madame Lydie MATOS (de 8h50 à 12h)

APS, accueil périscolaire et restauration scolaire :

Les activités APS, AEPS sont organisées par la communauté de communes.

La directrice de site est Madame Cindy RENONCET qui est donc responsable de ces activités sur l'école. L'accueil périscolaire fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Les APS ont lieu sur l'interclasse de midi (de 12h00 à 12h45 pour les CE2/CM/ULIS et de 13h30 à 14h15 pour les CP, les CE1 et les élèves de maternelle).

Le service de cantine communal :

Pour les repas, il n'y a pas de changement : deux services sont organisés : les enfants de maternelle, CP, et CE1 mangent au premier service de 12h00 à 12h45, les enfants de CE2, de CM1 et CM2 au deuxième service de 12h45 à 13h30. Les élèves d'ULIS sont répartis en fonction de leur classe d'âge. Cette année, tous les CE2 déjeunent ensemble.

Cette année, les projets sur le gaspillage alimentaire reprendront et nous espérons pouvoir reprendre le travail dans le cadre d'éco-école.

Responsabilités et surveillance des enfants :

Nous invitons les familles à consulter le tableau des horaires et des responsables, affiché à l'entrée de l'école et sur le site Internet. Ce tableau a été collé dans les cahiers des élèves et signé par les parents.

2-Fonctionnement :

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les APC : 2 fois 30 min par semaine, pour du soutien, ou dans le cadre de projets à développer avec un petit groupe d'élèves, à partir de la GS.

Les APC auront lieu le mardi et le jeudi de 12h à 12h30 pour les enfants de CE2, CM1, CM2 et de 13h35 à 14h05 pour les enfants de maternelle, CP et CE1.

Une information et une demande d'autorisation sont envoyées aux familles des enfants concernés par ces activités.

3-Protocole et situation sanitaire :

Le cadre sanitaire pour l'année scolaire 2022-2023. Celui-ci comporte plusieurs niveaux de mesures proportionnées :

- **socle ;**
- **niveau 1 / niveau vert ;**
- **niveau 2 / niveau orange ;**
- **niveau 3 / niveau rouge.**

Au regard de la situation sanitaire actuelle, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau **socle** est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national (cours en présence, activités physiques et sportives, pas de limitation du brassage, des regroupements ou des réunions).

Le port du masque restera recommandé pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave.

Le respect des gestes barrières demeurera également recommandé.

S'agissant de la conduite à tenir suite à la survenue d'un cas confirmé, les règles d'isolement des cas confirmés et de dépistage des contacts à risques sont les mêmes que celles qui s'appliquent en population générale et sont inchangées par rapport à la situation qui prévalait à la fin de l'année scolaire écoulée.

Nous invitons les familles à rester vigilantes et surtout à prendre un avis médical ou à faire réaliser un test dès que des signes évocateurs de la covid sont repérés chez leur enfant. Un isolement dès les premiers signes permet de freiner la chaîne de contagion.

4- Sécurité des écoles.

Le Plan Vigipirate impose une grande vigilance à l'entrée des établissements. Ceci explique pourquoi les portes sont fermées et que l'accueil est fait par du personnel de l'école (enseignants, animateurs, ATSEM...).

Dans la journée, les personnes désirant entrer doivent sonner. Cependant, il ne faut pas hésiter à téléphoner si personne ne vient ouvrir

Exercices de sécurité :

Evacuation incendie : des exercices sont organisés plusieurs fois dans l'année. L'alerte est donnée par l'alarme incendie.

Le premier exercice d'évacuation de l'année s'est déroulé le lundi 19 septembre (maternelle et élémentaire).

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté : pour répondre aux risques majeurs (d'origine naturelle ou technologique...) et aux risques d'urgences particulières (intrusions de personnes menaçantes, attentats...).

Dans le cas d'alerte « risques majeurs » : il est demandé de regrouper les enfants dans un lieu prédéfini et

d'attendre les secours (des mallettes premiers secours sont disponibles dans les différents lieux prévus).

Pour le risque « attentat – intrusion », il est demandé d'organiser un protocole spécial (mise à l'abri des enfants ou évacuation en fonction de l'analyse du danger). Un exercice a eu lieu lundi 26 septembre. Pour les jeunes enfants, il n'est absolument pas question de parler d'exercice intrusion/attentat. Il s'agit de les exercer à prendre la posture adéquate lors d'une alerte type.

5-Règlement intérieur :

Le règlement intérieur n'a pas été modifié.

Il est reconduit, ainsi que l'avenant concernant les différents temps de l'enfant sur la journée scolaire.

Concernant l'aménagement de la semaine scolaire, aucun changement n'est prévu au niveau de la CCPG.

6-LE PROJET D'ECOLE :

Cette année, l'école est retenue pour une évaluation (auto-évaluation) qui va mobiliser l'équipe complète sur 4 thématiques : -les apprentissages et le suivi des élèves (l'enseignement),

- le bien-être de l'élève et le climat scolaire,
- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Ce travail sera ensuite analysé par des professionnels extérieurs et de grands axes de travail en ressortiront sur lesquels s'appuiera notre futur projet d'école.

Pour nos actions de l'année, nous inscrivons le travail sur les axes du projet académique :

Axe 1 : un parcours scolaire ambitieux pour tous les élèves : maîtrise des savoirs fondamentaux, valorisation des réussites de chacun et confiance en soi.

Axe 2 : une pédagogie numérique au service des apprentissages : enseigner et apprendre avec le numérique

Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen : transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement, lutte contre la discrimination dans l'école et avec les partenaires de l'école.

Toutes les actions ne sont pas encore finalisées, cependant certaines sont déjà bien définies.

-Les enfants bénéficieront des interventions de **Radio Gâtine** qui leur offrira un temps d'expression sur les ondes de la station. L'expression orale, la prise de confiance et l'enrichissement du lexique nécessaire vont être travaillés au travers de cette action. Le développement de ces compétences sera réinvesti également dans l'expression écrite.

-L'équipe enseignante espère également pouvoir initier les élèves à la pratique collective du montage Mashup avec l'intervention d'Arnaud Devroute, réalisateur Vidéo. La **table MashUp** est un outil vidéo intuitif, ludique et collaboratif qui permet de s'initier simplement au montage vidéo. Elle permet de monter des images et des sons tirés de diverses sources.

-**La poésie** sera à l'honneur cette année et elle sera partagée à toute la communauté éducative de différentes façons tout au long de l'année, avec un point d'orgue lors du Printemps des poètes.

- Poursuite de « Silence On Lit ! » sur toute l'école. La médiathèque de Parthenay est partenaire de ce projet.

-Première inscription au Prix des Incorruptibles. Toutes les classes de l'école sont inscrites. Une sélection de 6 ou 7 livres est proposée (maternelle, CP, CE1, CE2-CM1, CM2-6°). L'objectif de l'Association est de **susciter**

l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des actions lecture autour d'une sélection. Les jeunes lecteurs s'engagent à lire les livres, se forger une opinion personnelle de ces différentes lectures et enfin voter pour leur livre préféré.

-L'action « les Grands viennent lire aux Petits » se poursuivra cette année.

-Les **élèves de 6è du collège du Marchioux** viendront lire des albums aux élèves de GS-CP et de CP-CE1. Les élèves des classes de CM iront quant à eux lire dans les classes de maternelle.

-Projet proposé par la **médiathèque** à l'attention des CM2 : Les élèves rencontreront un auteur et travailleront en production écrite à partir du livre retenu. Intervention d'une plasticienne pour la réalisation de masques.

-Avec **l'association Ah!**, des classes de l'école participeront à la construction de maquettes de **cabanes** (réelles ou rêvées) : un projet pour faire écrire, faire raconter, faire enregistrer. Puis ces créations seront exposées.

-Toujours avec l'association **Ah!**, les élèves de CM1-CM2 ont été retenus pour participer au spectacle de **l'Homme Debout** qui aura lieu au mois de Mai 2023.

-Les élèves à partir de la TPS pourront bénéficier de spectacles et concerts avec nos partenaires locaux Diff'Art et Ah!.

-Les élèves de cycle 1 devraient bénéficier de l'intervention du **CPIE de Coutières** pour la découverte de la faune aquatique (encours de réflexion).

-Comme tous les ans, les élèves de CM2 devraient partir en séjour pédagogique (projet à mettre en place). Le séjour aurait lieu au retour des vacances de Printemps : du 24 au 26 avril.

-Lors de la **semaine du goût**, la classe de CE1-CE2 a mené un projet avec le Lycée des Grippeaux.

- « **Ecole et cinéma** » se poursuit en cycles 2 et 3 et « **le cinéma des maternelles** » en cycle1.

-Des actions seront également menées **avec les collèges** afin d'assurer une meilleure continuité pédagogique et une culture commune. (en cours d'élaboration)

-**l'échange de service avec le collège du Marchioux** a pu être remis en place depuis le mercredi 12 octobre : il s'agit de permettre aux élèves de CM2 de se rendre au collège et d'assister à des cours avec des professeurs. Pendant ce temps, leur enseignante apportera un soutien pédagogique à un groupe d'élèves de 6è.

-Les élèves bénéficieront également des visites au **musée** à partir de la MS et des déplacements à la médiathèque (à partir de la PS)

-Concernant la citoyenneté, la prise de confiance et l'ouverture, il est proposé aux CM1 et CM2 d'être « Acteurs de la vie de la cité ». Les élèves de CM ont voté pour leurs **conseillers municipaux** : les élections ont eu lieu du 26 au 30 septembre. L'installation du Conseil Municipal des enfants a eu lieu le Samedi 8 octobre à 10h30 au Domaine des loges. Toutes les classes (à partir des GS) ont voté pour **les délégués de classes** sur cette même période.

Depuis plusieurs années, le Patronage Laïque, association défendant les valeurs de laïcité propose aux écoles des actions autour de ce thème. Cette année encore, ce sont les lycéens des Grippeaux qui interviendront auprès des classes de CM pour inviter les enfants à réfléchir aux valeurs de la laïcité. Le thème choisi cette année est les rapports garçons – filles.

L'école est engagée dans le projet « **GENERATION 2024** ». Les élèves de l'école pourront avoir des interventions sportives, rencontrer des sportifs médaillés, prendre part à des manifestations sportives dans les 3 ans à venir. Actions en lien également avec l'USEP.

Dans le cadre de la **lutte contre le harcèlement**, l'école est engagée depuis l'an passé dans le protocole **pHARe**. Les membres de l'équipe sont très vigilants sur ce sujet afin de pouvoir être réactifs si une situation apparaît. Cette année, des enfants seront formés pour être attentifs et signaler rapidement toute situation qui pourrait leur sembler inquiétante.

Au printemps, la **semaine des langues** permettra encore cette année aux parents qui le désirent de venir faire partager leur langue et leur culture aux élèves.

Dans le cadre de la **passerelle petite enfance**, nous espérons pouvoir mettre en place des projets entre la crèche Les Lucioles et la TPS-PS. (à élaborer)

Tous les élèves de l'école seront affiliés à **l'USEP** et pourront participer à des journées sportives entre classes de différents établissements. Les CP/CE1 et CE1/CE2 auront une première rencontre le 18 octobre.

L'école est engagée dans **Eco-école**. Les actions de cette année ne sont pas encore développées.

D'autres actions se mettront en place dans les prochaines semaines.

L'équipe continue la recherche de continuité dans les apprentissages et collaboration entre les enseignants (échanges de services seront exposés lors des réunions de classes).

Nous valorisons également l'autonomie des élèves et cherchons à les rendre plus acteurs et plus attentifs à leurs progrès par des évaluations plus explicites. Une attention particulière est portée aux inclusions des élèves d'ULIS

Le suivi conjoint avec l'équipe du RASED a pour objectif d'aider les enfants qui ont des difficultés à mieux rentrer dans les apprentissages.

Nous bénéficions maintenant d'un lot de tablettes sur l'école permettant de mener des ateliers dans les classes et de familiariser les élèves avec les outils numériques.

Fonctionnement de l'école en lien avec les partenaires : Pour une meilleure cohérence entre les différents temps de la journée d'école un ajustement des règles de vie scolaire, périscolaire et de cantine a été réfléchi.

L'équipe éducative qui comprend l'ensemble des partenaires travaille à maintenir un climat scolaire serein.

Afin de répondre à la difficulté scolaire et d'accompagner les enfants et leurs parents vers une meilleure compréhension de l'école et de son environnement, un dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) se met en place sur l'école cette année. Ce dispositif, proposé notamment par la CCPG, a ainsi été proposé à plusieurs familles de l'école.

Cette année, un projet d'accompagnement des familles a vu le jour avec l'association **CLE** (comprendre, Lire, Écrire). Il s'agit pour les parents (essentiellement des mamans) de s'approprier le vocabulaire de l'école et de se familiariser avec les outils scolaires (matériel, agenda, cahiers...) et les attentes des enseignantes (sur les leçons du soir, sur les utilisations des outils numériques d'entraînement).

Le hall d'entrée sera dédié à l'exposition des réalisations des élèves lors des projets phares de l'année (nous essaierons de l'ouvrir aux familles...). Nous espérons toujours pouvoir accueillir une exposition d'œuvres artistiques dans l'école. Ce projet est encore à définir.

Dans le cadre de « Silence, On Lit ! » et afin de favoriser l'accès à des temps de lecture pour tous, nous avons demandé une boîte à livres devant l'école.

7-Autres actions qui s'inscrivent dans les programmes :

Séances de natation à Gatinéo pour les élèves de Cycle2. Un grand merci aux parents qui s'investissent et rendent ces séances possibles.

Interventions Tennis de table pour les élémentaires.

Séances Gym'Petits pour les 3 classes de la maternelle.

USEP : des rencontres de secteur et des actions départementales auront lieu pour chaque cycle

Des demandes ont été faites pour pouvoir bénéficier d'interventions **basket et foot pour** les CM1 et CM2.

Les classes de CE2/CM1, et les deux classes de CM1/CM2 ont bénéficié de séance **d'escalade**. Certains élèves ont eu l'occasion de se dépasser. Ce sont des CRS montagnes qui ont animé les séances.

8-L'association scolaire « Club USEP multisport » :

L'association scolaire est un moyen pour les enfants de prendre part à la vie de l'école. L'affiliation à l'USEP permet notamment de participer aux rencontres départementales et de circonscription, de bénéficier de prêt de matériel, de ressources pédagogiques, de participer à des temps de formation, d'assurer l'association ou l'école avec le contrat proposé par l'APAC assurances, de gérer l'argent à l'école...

L'association USEP joue un rôle de première association dans la vie de l'enfant. Dans le cadre de cette association, les enfants participent à l'élaboration de projets, mènent des réflexions sur la vie de l'école. C'est également un relais financier pour leurs projets. Cela leur demande de projeter des actions et de les mener à bien (les projets sont discutés en conseils de vie de classe et en conseils de délégués).

Un appel à cotisation auprès des familles a lieu afin de régler l'affiliation USEP et les différents compléments aux sorties qui se font au cours de l'année. La cotisation demandée reste la même : 13,00€ pour un enfant scolarisé, 19,00 € pour 2 enfants, 25,00 € pour 3 enfants.

Le club USEP a permis l'an passé de financer différentes actions, avec l'appui de l'APE et de la communauté de communes.

Steeldrum 2120€

Lire en musique 720€

Sortie maternelle (à la ferme de Saint Pompain et au « Loup Garou » à Lezay) 985€

Classe découverte (Préfaillies) 6461,90€

Cotisations USEP 1522,65€

Abonnements et adhésions diverses 354,40€

Coopérative des classes 889,97€

Dépenses diverses (jeux, arcs, ballons, ...) 956,19€

Interventions Tennis de Table 252€

Gym petits 299€

Transports (maternelle, CM2) 2451€

9-Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole :

Les élections ont donc eu lieu le 7 octobre 2022.

Voici le taux de participation : 45,45%

10-Autres points :

Santé : En cas de nécessité de traitement médical sur l'année scolaire, un **PAI** doit être élaboré avec le médecin de famille (demander les formulaires à la directrice).

Absentéisme : La scolarité obligatoire commence en PS. **Il est impératif de prévenir, par mail de préférence ou par téléphone, pour avertir d'une absence dès le matin.** Un avis dans le cahier au retour de l'enfant permet de garder trace des raisons de l'absence. Pour une absence prévue, un mot dans le cahier avant l'absence est demandé.

Téléphones portables : Ils sont interdits dans les écoles, collèges et lycées (pour les élèves). Aussi, si pour un besoin impératif, vous désirez que votre enfant en dispose à la sortie des classes, nous vous demandons de bien vouloir nous le donner à l'entrée à l'école, dans une pochette au nom de l'enfant. Il sera rangé dans le bureau de direction et redonné à l'élève à sa sortie de l'école.

Vêtements : il est impératif de noter le nom de l'enfant sur les vêtements (surtout manteau, gilet, pull, écharpe...). Tous les ans, de nombreux vêtements restent sans être réclamés...

Cantine : il est demandé aux familles de fournir une serviette de table marquée au nom de l'enfant.

Rappel : les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant l'heure d'entrée en classe : 8h50 et 14h05, et à 13h30 pour les élèves fréquentant les APS et ne mangeant pas à la cantine.

La ponctualité à l'école est indispensable.

Rappels urgents : attestations d'assurances (responsabilité civile et individuelle accident)

Participation à la vie de l'école : Tout au long de l'année, nous invitons les parents à nous accompagner et à participer à des sorties, des journées sportives.

Merci de votre engagement à nos côtés.

11- AEPS – APS :

La Communauté de Communes Parthenay Gâtine organise l'accueil garderie (AEPS) et un accueil périscolaire APS Activités périscolaires sur la pause méridienne (7ème année). Ces accueils ont vocation sociale mais aussi éducative. Ils répondent aux objectifs du Projet Educatif de Territoire (PEDT, consultable en garderie). C'est un lieu de détente, de loisirs, d'activités, de repos dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire soit du retour en famille. Les enfants sont confiés à des agents qualifiés.

Les règles de fonctionnement peuvent être consultées sur place (demander à la directrice périscolaire).

Madame Renoncet assure des permanences de 9h à 11h (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Si vous choisissez d'inscrire votre enfant sur ces temps périscolaires merci de remplir la **fiche d'inscription ou d'en faire directement la demande auprès de Madame Renoncet.**

Le projet pédagogique est en cours d'écriture. Il sera affiché et mis en ligne pour consultation.

Des interventions vont être mises en place au cours de l'année.

12-Questions diverses :

travaux :

- dans le dispositif ULIS, des néons sont à changer. Il y a aussi des interrupteurs qui ne fonctionnent pas.
- dans la classe de CM de madame Redois, la demande a été faite pour un problème de néons (2 seulement fonctionnent sur 6).
- Dans la classe de PS-MS, un volet ne descend pas correctement depuis fin juin
- Dans la cour maternelle, les enfant jouent avec les cailloux blancs, les promènent puis tombent dans la cour en marchant dessus
- Au niveau des ordinateurs et des tablettes :
 - des stylos interactifs ne fonctionnent pas (classes de Sophie Benoist et Julie Timorès)
 - crochets à installer pour les casques dans la classe de madame Benoist
 - nous avons désormais 13 tablettes. Est-il possible d'avoir une valise de rangement qui permet de charger le matériel ?
- Des fils électriques pendent dans les classes. Peut-on poser des gaines ?
- Dans la cour élémentaire, l'espace avec les anciens jeux de cour continue à s'abîmer. Y a-t-il un projet ? Un billodrome par exemple ?
- Nous redemandons une nouvelle fois la réfection de la salle des maîtres avec notamment un point d'eau.

Question des représentants des parents d'élèves : Je vois régulièrement des parents fumer juste devant l'école aux entrées et aux sorties. Je trouve cela déplorable en termes de modèle pour les enfants et cela enfume la zone pour tous les passants. Dans certaines villes, il est interdit de fumer aux abords des établissements scolaires. Qu'en est-il à Parthenay ?

Ce sujet va être discuté lors d'une réunion de bureau répond Madame Chida.

À Parthenay, le 13 octobre 2022

En remplacement de la Directrice

Julie Timorès



Représentante des Parents d'Elèves

Monsieur Chaplier



Élue chargée des
Affaires Scolaires

Madame Chida

